

MILITANTISME VÉGAN : STOP AU COMMERCE DE LA PEUR ET DE LA DÉSINFORMATION !

L'Interprofession des Volailles Françaises (ANVOL) s'insurge contre la nouvelle action des militants végans, qui continuent impunément de capitaliser sur leur traditionnel fonds de commerce basé sur la peur et la désinformation. Ils poursuivent inlassablement leur but ultime : imposer la fin de l'élevage dans notre pays.

L'Interprofession rappelle que les éleveurs français sont soumis à des critères stricts en matière d'élevage des volailles et font également preuve d'engagements volontaires pour aller plus loin encore, notamment en matière de bonnes pratiques, à travers le « Pacte Ambition ANVOL 2025 ». La filière s'engage ainsi à proposer des poulets standards « Made in France » aux consommateurs afin de contrer la concurrence de pays moins regardants sur les conditions d'élevage, comme l'Ukraine ou le Brésil.

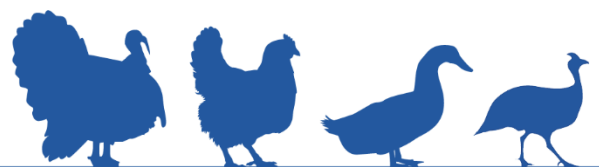
La filière française des volailles rappelle en outre que les élevages de poulets français restent minuscules comparativement aux installations ukrainiennes.

C'est donc pour contrer la concurrence inéquitable de ces pays que la filière investit aujourd'hui pour proposer une alternative française à la demande en poulets standards du marché français. Il en va de la souveraineté alimentaire du pays, confronté à des importations bas de gamme et à bas coûts. En 2020, 41 % des poulets consommés en France ont été importés malgré la crise.

Cependant, il est évident que cette production « made in France » a un coût financier. Il faut ainsi savoir que les coûts de production au Brésil représentent environ la moitié du coût de production en France. C'est pourquoi l'Interprofession est engagée pour la juste rémunération de la volaille française. Des indicateurs d'évolution des coûts de production ont été établis et sont partagés régulièrement au sein de l'interprofession.

De plus, parmi les mensonges véhiculés par ces extrémistes et illustrant parfaitement leurs méthodes trompeuses visant à nuire à l'image des femmes et des hommes de la Profession, figurent les faux arguments récurrents sur les antibiotiques. La filière souligne en effet qu'elle est fermement engagée dans une démarche exemplaire dans le domaine des antibiotiques, contrairement à ce qui est affirmé par les militants.

Tout d'abord, contrairement à ce que les militants voudraient faire croire, les antibiotiques ne sont jamais utilisés à titre préventif en France. Ils ne sont utilisés qu'en cas de maladie avérée des volailles, sur prescription d'un vétérinaire et pour une durée strictement déterminée.



Les éleveurs français ont même réussi à dépasser l'objectif ambitieux qu'ils s'étaient fixé en matière de réduction de l'utilisation des antibiotiques. Grâce à leurs engagements en matière de renforcement du bien-être animal, ils ont réussi le tour de force de diminuer leur utilisation des antibiotiques de 60,5 % par rapport à 2011 alors qu'ils s'étaient fixé -60 % à horizon 2025 !

Il s'agit là d'un exemple prouvant l'engagement concret de la filière française des volailles en matière de qualité et de bien-être animal. Ces données objectives vont à l'encontre des croyances que voudraient répandre les militants auprès des Français.

À propos de l'Interprofession ANVOL :

ANVOL est l'interprofession volaille de chair. Créée dans la dynamique des États Généraux de l'Alimentation, ANVOL a été officiellement reconnue par arrêté en septembre 2018. Elle réunit 20 organisations représentatives de l'ensemble des maillons de la filière de la volaille de chair : depuis l'accoupage jusqu'à la distribution et la restauration.

La filière Volaille de Chair représente environ 100 000 emplois en France, dont 34 000 dans les élevages, pour un chiffre d'affaires d'environ 6,8 milliards d'euros en sortie abattoirs.

ANVOL pilote un plan de filière ambitieux dont l'objectif majeur est la reconquête du marché national, tout en prolongeant les actions en faveur du bien-être animal et la préservation de l'environnement.

L'équipe ADOCOM-RP vous remercie de votre attention.

Tél. : 01.48.05.19.00 - Courriel : adocom@adocom.fr

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM